



Commune de Vourey



COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

www.commune-vourey.fr

DEPARTEMENT DE L'ISERE

ARRETE DE POLICE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

VU le code de la route

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande de la société Constructel, 9 avenue de la falaise, 38360 Sassenage.

ARRETE 2025 – 051

Article 1 : pour permettre les travaux de rehausse d'une chambre enterrée, 40 route des barres, 38210 Vourey, il y a lieu, d'appliquer les mesures suivantes :

- Circulation alternée par feux tricolores.
- Vitesse limitée à 30km/h.

Article 2 : La signalisation est à la charge de l'entreprise.

Article 3 : Ces travaux auront lieu :

Du 7 juillet 2025 au 21 juillet 2025, sur 1 jour calendaire.

Article 4 : Il conviendra de reconstituer l'emplacement et ses abords propres, à l'identique et avec les mêmes caractéristiques techniques.

Article 5 : le présent arrêté sera transmis à la société, à la gendarmerie, et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, 3 juillet 2025
Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, Maire